

12^{ème} Rencontres Photographiques d'Esvres-Sur-Indre Année 2023

Règlement du concours



"Objectif Images" organise :

"Les Rencontres Photographiques d'Esvres-Sur-Indre"

du mercredi 17 au dimanche 21 mai 2023
dans la salle des Fêtes d'Esvres sur Indre (37 320)

L'invité d'honneur sera (*identité à venir très prochainement*).
Lien vers le site de l'invité (*à venir très prochainement*).

Article 1 : Le Concours

Attention en cas de réception d'une photo ne correspondant pas au format demandé (20 x 30 cm), il sera renvoyé un mail à l'auteur des photos, afin de transmettre la photo au bon format. A la suite de ce mail dans le cas où la nouvelle photo reçue ne serait toujours pas au bon format, celle-ci ne serait pas retenue pour être exposée lors de ces rencontres.

CLUBS INVITES

Le concours a pour thème "**Insolite**" (clubs invités, catégories jeunes et adultes).

Pour le concours des clubs invités, chaque club proposera 2 photos de leur choix en **format 20x30 cm**,

L'association « **Objectif Images** » se réserve le droit de refuser des photos qui ne respecteraient pas le thème.

Les montages ne sont pas autorisés pour le concours.

Les photos devront être envoyées avant le **2 mai 2023** à l'adresse suivante :

esvres.club.photo@gmail.com

accompagnées des renseignements suivants : **Nom du club et N° de téléphone.**

Il sera renvoyé un accusé de réception à l'expéditeur dans les plus bref délais, après réception.

La taille des fichiers en JPEG ne devra pas dépasser les **2 Mo** et sa résolution sera d'au moins **300 DPI**.

L'association « **Objectif Images** » transmettra ces photos pour des tirages en 20x30 cm à son partenaire :

"CAMARA" 11 rue Colbert à Tours.

Les photos seront encadrées par l'association « **Objectif Images** ».

PHOTOGRAPHE AMATEURS ADULTES ET MINEURS

Le concours adulte est ouvert à tous les photographes **amateurs** de la Communauté de Communes « Touraine Val de l'Indre » (CCTVI). qui présenteront 3 photos numérotées de 1 à 3 par ordre de préférence.

Les jeunes de moins de 18 ans sont soumis aux mêmes conditions que les adultes mais devront fournir une autorisation parentale.

Attention cette autorisation parentale devra être signées des deux parents en cas de parents séparés.

L'association « **Objectif Images** » se réserve le droit de refuser des photos qui ne respecteraient pas le thème.

Les montages ne sont pas autorisés pour le concours.

Les photos devront être envoyées avant le **2 mai 2022** à l'adresse :

esvres.club.photo@gmail.com

accompagnées des renseignements suivants : **Nom, Adresse, et N° de téléphone.**

Il sera renvoyé un accusé de réception à l'expéditeur dans les plus bref délais, après réception.

La taille des fichiers en JPEG ne devra pas dépasser les **2 Mo** et sa résolution sera d'au moins **300 DPI**.

L'association « **Objectif Images** » transmettra ces photos pour des tirages en 20x30 cm à son partenaire :

"CAMARA" 11 rue Colbert à Tours.

Les photos seront encadrées par l'association « **Objectif Images** ».

PRIX

Prix du jury : Il sera remis pour le concours des clubs invités.

Prix du public : Les visiteurs désignent par un bulletin de participation la photo (anonyme et numérotée) de leur choix dans la catégorie adultes.

Les bulletins sont déposés dans l'urne prévue à cet effet dans la salle.

Le prix des moins de 18 ans est attribué par les adhérents d'Objectif Images.

Ces prix seront remis le **dimanche 21 mai à 18h00**.

Les auteurs des photos et membres du club "**Objectif Images**" pourront, s'ils le souhaitent, récupérer leur photo immédiatement après l'exposition.

Le présent règlement figurera sur le site www.objectif-images-esvres.fr

Article 2 : Paternité des photos exposées

Chaque participant à l'exposition et au concours devra être l'auteur des photos proposées.

Article 3 : Droit à l'Image

Les auteurs des photos devront détenir toutes les autorisations d'utilisation et de publication nécessaires, en ce qui concerne les personnes, les lieux, les œuvres ou objets photographiés de la part des intéressés, auteurs ou propriétaires.

L'association « **Objectif Images** » ne pourra être en aucun cas tenue pour responsable en cas de contestation ou de litige.

Article 4 : Pertes et dégradations durant l'exposition

L'association « **Objectif Images** » décline toute responsabilité auprès de leurs auteurs et exposants, quant aux éventuelles pertes ou dégradations pouvant survenir aux photos et leurs supports d'encadrement pendant toute la durée de l'exposition.

Article 5 : Acceptation du règlement

La participation au concours implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. L'association « **Objectif Images** » ne saurait être tenue responsable si, par suite de cas de force majeure ou de cause indépendante de sa volonté, des changements de dates intervenaient ou si l'exposition et les concours étaient modifiés ou annulés.

Elle ne saurait non plus être rendue responsable de la destruction des œuvres et encadrements pour tout autre cas fortuit.

Article 7 : Droits de publication des photos exposées

Les participants et auteurs des photos exposées, autorisent par avance l'association « **Objectif Images** » à publier leur nom et photographies sur les sites Internet, réseaux sociaux et dans les publications de la ville d'Esvres et des associations de cette commune, ainsi que de les utiliser lors de manifestations à Esvres, dans les communes de la CCTVI ou dans les villes jumelles.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données personnelles sur demande écrite au Président de l'association « **Objectif Images** », à l'adresse mail suivante :

esvres.club.photo@gmail.com.

Ces données sont exclusivement réservées à l'association « **Objectif Images** » pour les seuls besoins de l'exposition et du concours, et sont nécessaires pour la participation et l'attribution des gains aux gagnants.

Article 8 : Informations complémentaires

Remise des prix

- **Dimanche 21 Mai 2023** (à 18h00).

Vernissage

- **Mercredi 17 Mai 2023** (à partir de 18h00).